



Position dominante d'un client

Par **fraise22**, le **25/01/2010** à **16:57**

Bonjour,

je suis fournisseur historique d'une société commerciale pour la totalité de ma production , je suis aussi associé minoritaire de cette société commerciale.

Le gérant de la société commerciale abuse (a mon sens) de sa position pour me contraindre financièrement et me mettre en difficulté sur ma société personnelle (ou je possède 100/100 des parts).

Je suis actuellement en position de faiblesse, puisque si je signe le contrat annuel , je n'équilibrerai pas mes comptes en fin d'année.

Que puis-je faire ?